

Équipements électriques et électroniques: limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses. Refonte

2008/0240(COD) - 08/06/2011 - Rectificatif à l'acte final

Rectificatif à la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

([«Journal officiel de l'Union européenne» L 174 du 1er juillet 2011](#))

Page 95, à la fin de l'article 9, point b):

au lieu de:

«[...], et que le fabricant a respecté les exigences visées à l'article 7, points f) et g);»,

lire:

«[...], et que le fabricant a respecté les exigences visées à l'article 7, points g) et h);».